

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 70**3 février 1998****SOMMAIRE**

A & A Holdings S.A., Luxembourg	page 3354	I.F.M.C. International Financial and Marketing Consulting S.A., Pétange	3334
Begelux S.A., Mamer	3352	Ilana S.A., Luxembourg	3331
B.E.R.T., S.à r.l., Luxembourg	3359	Immobilien Anlagen AG, Strassen	3332
(Le) Bois du Breuil S.A., Luxembourg	3338	Immo-Design, S.à r.l., Foetz	3331
Bourbon S.A., Luxembourg	3314	Indigo Holding S.A., Luxembourg	3332
Bri S.A., Pétange	3314	Industrie & Technik Luxembourg S.A., Luxembourg	3333
Briski, S.à r.l., Dudelange	3315	International Antigua S.A., Luxembourg	3333
BW und Partner, GmbH, Grevenmacher	3315	International Business Participations S.A., Pétange	3333
CAE Industries (Luxembourg) S.A., Luxembourg	3315	I.P.R., S.à r.l., Luxembourg	3332
Cafés d'Origine S.A., Pétange	3314	Ironsteel Holding S.A., Luxembourg	3330
Capuli Holding S.A., Luxembourg	3350	Isos, S.à r.l., Ernster	3334
Carrelages Delvaux, S.à r.l., Itzig	3314	Itfi S.A., Luxembourg	3332
CDNP S.A.	3317	Jarkride Holding S.A., Luxembourg	3333
Centre d'Echelles et de Matériel, S.à r.l., Foetz	3317	Kinnevik Télécommunications International S.A., Bertrange	3334
Chambourg S.A., Pétange	3317	Koala S.A., Luxembourg	3335
Chauffage-Sanitaire Delvaux, S.à r.l., Itzig	3318	Krep'In, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	3336
Chomidal, Luxembourg	3318	Küchen-Montage-Service, GmbH, Huncherange	3336
CO.GEA., S.à r.l., Luxembourg	3317	Laios S.A., Luxembourg	3337
Commodities Limited S.A., Luxembourg	3318	Latona Holding S.A., Luxembourg	3337
Compagnie Financière Charlemagne S.A.H., Luxembg	3316	LetterShop, S.à r.l., Luxembourg	3336, 3337
Corso Computer & Software, GmbH, Grevenmacher	3318	Loginvest Participation S.A., Madeira	3338
Crefa Holding S.A., Luxembourg	3321	Logis Nautiques S.A., Luxembourg	3337, 3338
Cregina S.A., Luxembourg	3322	Lombard Odier Invest, Sicav, Luxembourg	3340
Crilux S.A., Luxembourg	3320	Lux Brasserie La Tirrena, S.à r.l., Rodange	3340
Cyn-Art, S.à r.l., Hassel	3320	Luxco Investment Holdings S.A., Luxembourg	3341
Daimler-Benz Capital (Luxembourg) A.G., Luxemburg	3318	Maintenance S.A., Luxembourg	3341
D. Design & Partners Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	3322	Maison J. Schroeder, S.à r.l., Aspelt	3341
De Feijter Associates S.A., Luxembourg	3320	Malev RT, Luxembourg	3341
Delta Logic S.A., Grevenmacher	3321	Marc Aalen Luxembourg S.A., Luxembourg	3340
Dentaltechnik Weber, S.à r.l., Hesperange	3321	Marino S.A., Pétange	3342
DLSI Luxembourg S.A., Esch-sur-Alzette	3322	Menuiserie Chimello Succ. Jelsma & Leyder, S.à r.l., Schiffange-Foetz	3342
Dominalux S.A., Luxembourg	3323	Metameco S.A., Luxembourg	3342
E.B. S.A., Luxembourg	3324	Mipaso Holding S.A., Luxembourg	3343
Education Center, S.à r.l., Luxembourg	3324	MLB(S) (Lux) International Portfolios, Sicav, Luxembg	3342
Eibe Luxembourg, S.à r.l., Crauthem	3324	MLB(S) Speciality Portfolios, Sicav, Luxembourg	3343
Eighty 4, S.à r.l., Luxembourg	3324	MM Invest S.A.H., Pétange	3343
Entreprise de Construction Ferreira Elisio, S.à r.l., Lxgb	3324	Mondo Pasta S.A., Differdange	3343
Eskimo Europ, S.à r.l., Luxembourg	3325	Mono S.A., Luxembourg	3343
Euro-Artisan Guy Rollinger, S.à r.l., Wickrange	3325	MTI. Lux S.A., Grevenmacher	3343
European Securities S.A., Pétange	3326	M und J Trading S.A., Grevenmacher	3343
E.V.C., S.à r.l., Luxembourg	3326	Nauti Star, S.à r.l., Livange	3344
Femkes S.A., Luxembourg	3327	Oberweis - Centre Aldringen, S.à r.l., Luxembourg	3345
Fermain S.A., Luxembourg	3326	Oberweis, S.à r.l., Luxembourg	3345
Fidiga S.A., Luxembourg	3327	O.B. S.A., Luxembourg	3343
Financière Touristique & Immobilière S.A., Luxembourg	3325	(L)'Olivier, S.à r.l., Strassen	3340
FIN. GE., S.à r.l., Luxembourg	3327	Orelux S.A., Luxembourg	3346
Fininvest Prima, S.à r.l., Luxembourg	3327	Palmeras Holding S.A., Luxembourg	3346
Fininvest Quarta, S.à r.l., Luxembourg	3328	Petite Fleur S.A., Luxembourg	3347
Fininvest Seconda, S.à r.l., Luxembourg	3328	Petroleum Resources Holding S.A., Luxembourg	3345
Fininvest Terza, S.à r.l., Luxembourg	3328	Phisolina S.A., Luxembourg	3347
Fontina, S.à r.l., Luxembourg	3328	Photo Flash, S.à r.l., Luxembourg	3346
Foretron International Services S.A., Hesperange	3327	Relex S.A., Luxembourg	3347
Framec International S.A.H., Luxembourg	3329	Riace, S.à r.l., Luxembourg	3348
G.B.D. S.A., Luxembourg	3329	(Le) Rideau, S.à r.l., Luxembourg	3337
Geromlux, S.à r.l., Luxembourg	3328	Rin-Pwene S.A., Pétange	3348
Gils Jean & Fils, S.à r.l., Bertrange	3330	Rover International S.A., Luxembourg	3348
Gruppo Lago S.A., Luxembourg	3329	Ruscalla International S.A.H., Luxembourg	3349
G.X.B. S.A., Luxembourg	3329	Rush Two S.A., Luxembourg	3349, 3350
Heitzig Consult S.A., Münsbach	3331	Salon de Consommation Oberweis Pierre et Cie, Articles de Pâtisserie et de Confiserie, S.à r.l., Luxembourg	3350
H2O Investments S.A., Luxembourg	3330	Wodan Holding S.A., Luxembourg	3359
Hôtel Nobilis S.A., Luxembourg	3331	Zork S.A., Luxembourg	3360
ICATRA S.A. International Car Trade S.A., Luxembg	3335		
Ifieb S.A., Luxembourg	3331		

BOURBON, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 20.424.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 1997, vol. 499, fol. 56, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire, tenue en date du 14 mars 1995, que:

– Le mandat des administrateurs, Madame M. P. Van Waelem, Madame M. J. Renders et Madame L. Zenners, ainsi que le mandat du commissaire aux comptes, S.R.E. REVISION SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l., expirera lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(41711/529/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

BRI S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J. B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 54.226.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 66, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Signature.

(41712/762/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

BRI S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J. B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 54.226.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue à Pétange en date du 23 septembre 1997

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 1996 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte à nouveau.

Il résulte dudit procès-verbal que l'assemblée décide de continuer les activités de la société.

Il résulte dudit procès-verbal que deux titres au porteur ont été créés.

Pétange, le 23 septembre 1997.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 65, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41713/762/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

CAFES D'ORIGINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4709 Pétange, 15, rue Adolphe.
R. C. Luxembourg B 45.761.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 66, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Signature.

(41717/762/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

CARRELAGES DELVAUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5955 Itzig, 11, rue de Contern.
R. C. Luxembourg B 53.052.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 52, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour CARRELAGES DELVAUX, S.à r.l.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41718/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

BRISKI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3522 Dudelange, 8A, rue Emile Mayrisch.

EXTRAIT

Les associés, réunis en assemblée générale extraordinaire en date du 21 octobre 1997, acceptent la démission de Monsieur Richard Rojanski de son poste de gérant administratif de la société, avec effet rétroactif au 19 juin 1997.

Suite à cette démission, Madame Monique Brinkmann devient gérante unique de la société et est, dès lors, habilitée à engager la société par sa seule signature.

Dudelange, le 21 octobre 1997.

Pour extrait conforme

Les associés

R. Rojanski M. Brinkmann

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 52, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41714/503/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

BW UND PARTNER, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6720 Grevenmacher, 4, rue de l'Eglise.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 51, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour BW UND PARTNER, GmbH

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41715/503/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

CAE INDUSTRIES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 40.378.

DISSOLUTION

In the year one thousand nine hundred and ninety-seven, on the sixteenth of October at 7 p.m.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Hesperange.

There appeared:

Mr Simon Paul, economic counsel, residing in Bridel,

acting in the name and on behalf of the corporation CAE INTERNATIONAL HOLDINGS LTD., having its registered office in Toronto, Ontario, Canada,

by virtue of a proxy given in Toronto, on October 10, 1997.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation CAE INDUSTRIES (LUXEMBOURG) S.A., having its principal office in Luxembourg, has been constituted by a deed of the undersigned notary, on May 13th, 1992, published in the Mémorial C, Recueil Spécial no. 453 of October 9th, 1992, the articles of incorporation have been amended by a deed of the undersigned notary of March 30th, 1993, published in the Mémorial C, Recueil Spécial no. 320 of July 6th, 1993, by notarial deeds of March 18th, 1994, published in the Mémorial, Recueil Spécial C no. 173 of May 3, 1994 and of December 7th, 1995, published in the Mémorial C, no. 87 of February 20, 1996 and by deeds of the undersigned notary on October 8, 1997, and on October 14, 1997, not yet published;

- that the capital of the corporation CAE INDUSTRIES (LUXEMBOURG) S.A. is fixed at fifty-seven million five hundred and seventy-eight thousand twenty-five US dollars (57,578,025.- USD) represented by twenty-four million three hundred and ninety-seven thousand four hundred and sixty-eight (24,397,468) shares with a par value of two US dollars thirty-six cents (2,36.- USD) each, fully paid;

- that CAE INTERNATIONAL HOLDINGS LTD. has become owner of the shares and has decided to dissolve the company CAE INDUSTRIES (LUXEMBOURG) S.A. with immediate effect as the business activity of the corporation has ceased;

- that CAE INTERNATIONAL HOLDINGS LTD., being sole owner of all the shares and liquidator of CAE INDUSTRIES (LUXEMBOURG) S.A., declares that it is vested with all assets of the corporation and that it shall take over all the liabilities of the corporation even if unknown at present and thus that CAE INDUSTRIES (LUXEMBOURG) S.A. is held to be liquidated;

that full discharge is granted to the directors and the statutory auditor of the company for the exercise of their mandates;

- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years in L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

The undersigned notary, who knows English, states that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Hesperange, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le seize octobre à 19.00 heures.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

Monsieur Simon Paul, conseil économique, demeurant à Bridel, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société CAE INTERNATIONAL HOLDINGS LTD., ayant son siège social à Toronto, Ontario, Canada,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Toronto, le 10 octobre 1997.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société CAE INDUSTRIES (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 13 mai 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 453 du 9 octobre 1992 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte du notaire instrumentant, en date du 30 mars 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 320 du 6 juillet 1993, suivant actes notariés en date du 18 mars 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 173 du 3 mai 1994 et en date du 7 décembre 1995, publié au Mémorial C, numéro 87 du 20 octobre 1996 et suivant actes du notaire instrumentant, en date du 8 octobre 1997, et en date du 14 octobre 1997, en voie de publication;

- que le capital social de la société CAE INDUSTRIES (LUXEMBOURG) S.A. s'élève actuellement à cinquante-sept millions cinq cent soixante-dix-huit mille vingt-cinq dollars US (57.578.025,- USD) représenté par vingt-quatre millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent soixante-huit (24.397.468) actions d'une valeur nominale de deux dollars US trente-six cents (2,36 USD) chacune, entièrement libérées;

- que la société CAE INTERNATIONAL HOLDINGS LTD. étant devenue seule propriétaire des actions dont il s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme CAE INDUSTRIES (LUXEMBOURG) S.A., celle-ci ayant cessé toute activité;

- que la société CAE INTERNATIONAL HOLDINGS LTD., agissant en sa qualité de liquidateur de CAE INDUSTRIES (LUXEMBOURG) S.A., en tant qu'actionnaire unique, déclare avoir transféré tous les actifs de la société à son profit et avoir transféré tous les passifs de la société même inconnus à présent, de sorte que la liquidation de la société CAE INDUSTRIES (LUXEMBOURG) S.A. est à considérer comme réalisée;

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans à L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Paul, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 1997, vol. 102S, fol. 84, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 4 novembre 1997.

G. Lecuit.

(41716/220/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

COMPAGNIE FINANCIERE CHARLEMAGNE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 37.548.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 1997, vol. 499, fol. 46, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour la société

COMPAGNIE FINANCIERE CHARLEMAGNE S.A.H.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(41726/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

CDNP S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 42.391.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, le 10 novembre 1997, numéro 1688 du répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 octobre 1997, vol. 836, fol. 38, case 4, que la société anonyme CDNP S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 décembre 1992, au capital social de 3.000.000,- LUF, a été dissoute avec effet au 14 octobre 1997.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans à Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Esch-sur-Alzette, le 10 novembre 1997.

Pour extrait
N. Muller
Notaire

(41719/224/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

CENTRE D'ECHELLES ET DE MATERIEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Foetz.

R. C. Luxembourg B 55.313.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 1997, vol. 499, fol. 44, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 7 novembre 1997.

Signature.

(41720/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

CHAMPBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J. B. Gillardin.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire,
tenue à Pétange en date du 17 octobre 1997*

Il résulte dudit procès-verbal que Madame Stanisière-Oehler est nommée en tant qu'administrateur-délégué avec seul pouvoir de signature.

Il résulte dudit procès-verbal que la démission de Monsieur Pascal Wagner en tant qu'administrateur-délégué a été acceptée.

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Pascal Wagner est confirmé en tant qu'administrateur.

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière est donnée à l'administrateur-délégué, Monsieur Pascal Wagner de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de sa fonction.

Il résulte dudit procès-verbal que quatre titres représentatifs au porteur ont été créés:

Titres représentatifs au porteur n° 1 donnant droit à 417 actions numérotées 1-417

Titres représentatifs au porteur n° 2 donnant droit à 417 actions numérotées 418-834

Titres représentatifs au porteur n° 3 donnant droit à 417 actions numérotées 835-1251

Titres représentatifs au porteur n° 4 donnant droit à 1 action numérotée 1252.

Pétange, le 17 octobre 1997.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 65, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41721/762/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

CO.GEA., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 35.026.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 1997, vol. 499, fol. 46, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour la société CO. GEA., S.à r.l.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

(41724/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

CHAUFFAGE-SANITAIRE DELVAUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5955 Itzig, 11, rue de Contern.
R. C. Luxembourg B 29.735.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 52, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour CHAUFFAGE-SANITAIRE DELVAUX, S.à r.l.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41722/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

CHOMIDAL.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 24.555.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 1997, vol. 499, fol. 58, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Signature.

(41723/047/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

COMMODITIES LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 39.211.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 53, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} avril 1997

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venu à échéance, Messieurs Norbert Schmitz, Norbert Werner et Jean Bintner sont réélus en tant qu'administrateurs pour une nouvelle durée de 6 ans. Monsieur Norbert Schmitz est réélu commissaire aux comptes pour une nouvelle durée de 6 ans.

Pour la société COMMODITIES LIMITED S.A.

(41725/005/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

CORSO COMPUTER & SOFTWARE, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6740 Grevenmacher, 1, rue Kurzacht.
R. C. Luxembourg B 54.355.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 51, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour CORSO COMPUTER & SOFTWARE, GmbH
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41727/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

DAIMLER-BENZ CAPITAL (LUXEMBOURG) A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1841 Luxembourg, 2-4, rue du Palais de Justice.
H. R. Luxemburg B 7.199.

Im Jahre eintausendneunhundertsebenundneunzig, am sechzehnten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Jacques Delvaux, mit dem Amtssitze in Luxemburg-Stadt.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft DAIMLER-BENZ CAPITAL (LUXEMBOURG) A.G. mit Sitz in Luxemburg, 2-4, rue du Palais de Justice eingetragen im Firmenregister in Luxemburg unter der Sektion B und der Nummer 7.199, gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch Maître Roger Wurth, damals Notar, mit Amtssitz in Luxemburg-Eich, am 12. Januar 1966, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 6 vom 20. Januar 1966.

Die Statuten der Gesellschaft wurden mehrmals geändert und zum letzten Mal durch eine Urkunde, aufgenommen durch Maître Marc Elter, damals Notar mit Amtssitz in Luxemburg-Stadt, am 2. Mai 1996, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 394 vom 16. August 1996.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Dr. Paul Wick, Diplomkaufmann, wohnhaft in Fellbach (D).

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Herrn Dr. Hans Burchard Von Harling, Diplomkaufmann, wohnhaft in Zürich (CH).

Die Versammlung bestellt zum Stimmzähler Herrn Dr. Volker Wiedmeyer, Betriebswirt, wohnhaft in Den Haag (NL).

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung fest:

I. Die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter sind unter Angabe des Namens, Vornamens sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien, auf einer Anwesenheitsliste verzeichnet, und die Aktionäre beziehungsweise deren Vertreter haben sich auf dieser Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen.

Die Anwesenheitsliste wird durch den Vorsitzenden abgeschlossen und durch den Verwaltungsvorstand gezeichnet. Sie wird gegenwärtigem Protokoll nebst den darin erwähnten Vollmachten, welche durch die Erschienenen ne varietur paraphiert wurden, beigelegt bleiben, um mit demselben einregistriert zu werden.

II. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, daß das gesamte Aktienkapital in Höhe von fünfzehn Millionen Schweizer Franken (CHF 15.000.000,-), eingeteilt in fünfzehntausend (15.000) Aktien mit einem Nominalwert von je eintausend Schweizer Franken (CHF 1000,-) vertreten ist, und daß somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschließen.

III. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

1. Abschaffung des Nominalwertes der Aktien.
2. Umwandlung des Gesellschaftskapitals von CHF 15.000.000,- in DEM 18.243.000,- zum Wechselkurs CHF 1 = DEM 1,2162 mit Wirkung vom 1. Oktober 1997.
3. Herabsetzung des Kapitals um DEM 43.000,- von DEM 18.243.000,- auf DEM 18.200.000,- durch die Übertragung dieses Betrages auf ein Konto von freien Rücklagen.
4. Festlegung eines neuen Nominalwertes von DEM 1.000,- per Aktie und dementsprechender Tausch der 15.000 bestehenden Aktien gegen 18.200 neue Aktien.
5. Entsprechende Änderung von Artikel 5 der Satzung.
6. Änderung des Geschäftsjahres der Gesellschaft, welches mit Wirkung ab dem Geschäftsjahr 1998 jeweils am 1. Januar beginnen und am 31. Dezember desselben Jahres enden soll. Das laufende Geschäftsjahr stellt ein Rumpfgeschäftsjahr dar, welches am 1. Mai 1997 beginnt und am 31. Dezember 1997 endet.
7. Entsprechende Änderung von Artikel 20 der Satzung.
8. Verlegung des Datums der Ordentlichen Generalversammlung vom zweiten Mittwoch des Monats Juni auf den zweiten Freitag des Monats Mai.
9. Entsprechende Änderung von Artikel 14 der Satzung.

Nach Beratung faßt die Generalversammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluß

Die Generalversammlung beschließt, den Nominalwert der fünfzehntausend (15.000) Aktien abzuschaffen, so daß das gezeichnete Gesellschaftskapital vom fünfzehn Millionen Schweizer Franken (CHF 15.000.000,-) in fünfzehntausend (15.000) Aktien ohne Angabe eines Nominalwertes eingeteilt ist.

Zweiter Beschluß

Die Generalversammlung beschließt, mit Rückwirkung vom 1. Oktober 1997, das Gesellschaftskapital von Schweizer Franken in Deutsche Mark umzuwandeln, und dies zum Wechselkurs von CHF 1 = DEM 1,2162.

Hinsichtlich dieses Beschlusses, beträgt das Gesellschaftskapital achtzehn Millionen zweihundertdreißigtausend Deutsche Mark (DEM 18.243.000,-), eingeteilt in fünfzehntausend (15.000) Aktien ohne Bezeichnung eines Nominalwertes.

Dritter Beschluß

Die Generalversammlung beschließt, das Gesellschaftskapital um dreiundvierzigtausend Deutsche Mark (DEM 43.000,-) herabzusetzen, und diesen Betrag auf ein Konto von Rücklagen, welches den Bestimmungen des Artikels 69.4 des Gesetzes über Gesellschaften entspricht, zu übertragen, so daß das Gesellschaftskapital achtzehn Millionen zweihunderttausend Deutsche Mark (DEM 18.200.000,-) beträgt.

Vierter Beschluß

Die Generalversammlung beschließt, einen Nominalwert von eintausend Deutsche Mark pro Aktie festzulegen, durch Stornierung der fünfzehntausend (15.000) bestehenden Aktien und Schaffung von achtzehntausendzweihundert (18.200) neuen Aktien, welche den Aktionären gemäß ihrer Rechte zugeteilt werden. Der Verwaltungsrat wird mit der Durchführung dieses Beschlusses beauftragt.

Fünfter Beschluß

Hinsichtlich der obigen Beschlüsse, beschließt die Generalversammlung, den ersten Absatz des Artikels 5 der Satzung umzuändern, um diesem folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 5. (erster Absatz).** Das Gesellschaftskapital beträgt achtzehn Millionen zweihunderttausend Deutsche Mark (DEM 18.200.000,-), eingeteilt in achtzehntausendzweihundert (18.200) Aktien, mit je einem Nominalwert von eintausend Deutsche Mark (DEM 1.000,-).»

Sechster Beschluß

Die Generalversammlung beschließt, das Geschäftsjahr umzuändern, daß dieses am ersten (1.) Januar eines jeden Jahres beginnt und am einunddreißigsten (31.) Dezember eines jeden Jahres endet, und dies mit Wirkung ab dem Geschäftsjahr 1998.

Die Generalversammlung beschließt, das laufende Geschäftsjahr, welches am 1. Mai 1997 begann, am 31. Dezember 1997 zu beenden.

Siebter Beschluß

Hinsichtlich dieser Beschlüsse, beschließt die Generalversammlung, Artikel 20 der Satzung, folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 20.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres. Mit Ausnahme des Rumpfgeschäftsjahres 1997, welches am 1. Mai 1997 begann, am 31. Dezember 1997 endet.»

Achter Beschluß

Die Generalversammlung beschließt die Verlegung des Datums der ordentlichen Generalversammlung vom zweiten Mittwoch des Monats Juni auf den zweiten Freitag des Monats Mai.

Neunter Beschluß

Hinsichtlich dieses Beschlusses, beschließt die Generalversammlung die Abänderung des Artikel 14. der Satzung um diesem folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 14.** Die ordentliche Generalversammlung tritt jährlich am zweiten Freitag des Monats Mai an dem im Einberufungsschreiben angegebenen Ort zusammen.

Ist dieser Tag ein gesetzlich er Feiertag, so findet die Generalversammlung am nachzufolgenden Werktag statt.»

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat der Versammlungsvorstand mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: P. Wick, H.-B. Von Harling, V. Wiedmeyer, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 1997, vol. 102s, fol. 66, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 1997.

J. Delvaux.

(41735/208/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

DE FEIJTER ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 32.216.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 1997, vol. 499, fol. 44, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 1997.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ

Société Civile

Signature

(41736/549/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

CRILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 41.305.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 1997, vol. 499, fol. 40, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour la société

Signature

(41731/595/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

CYN-ART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5762 Hassel, 1, rue de la Forêt.

R. C. Luxembourg B 30.794.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 51, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour CYN-ART, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41732/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

CREFA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 20.052.

Constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Wiltz, en date du 17 décembre 1982, publié au Mémorial C, n° 30 du 1^{er} février 1983, statuts modifiés suivant acte reçu par-devant le même notaire en date du 1^{er} mars 1983, publié au Mémorial C, n° 91 du 1^{er} avril 1983 et suivant acte reçu par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 novembre 1989, publié au Mémorial C, n° 178 du 31 mai 1990.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, tenue en date du 4 novembre 1997, que:

- Est nommée présidente du conseil d'administration:
 - Madame M. P. Van Waelem,
- qui déclare accepter.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 62, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41728/529/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

CREFA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 20.052.

Constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Wiltz, en date du 17 décembre 1982, publié au Mémorial C, n° 30 du 1^{er} février 1983, statuts modifiés suivant acte reçu par-devant le même notaire en date du 1^{er} mars 1983, publié au Mémorial C, n° 91 du 1^{er} avril 1983 et suivant acte reçu par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 novembre 1989, publié au Mémorial C, n° 178 du 31 mai 1990.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire circulaire, tenue en date du 4 novembre 1997, que:

- Monsieur A. Cazettes de Saint Léger a démissionné de son poste d'administrateur de la société, avec effet immédiat.
- Est nommée au poste d'administrateur, son poste se terminant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1999:
- MAINFORD INTERNATIONAL S.A.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 62, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41729/529/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

DELTA LOGIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6740 Grevenmacher, 1, rue Kurzacht.
R. C. Luxembourg B 54.357.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 51, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour DELTA LOGIC S.A.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41737/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

DENTALTECHNIK WEBER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5883 Hesperange, 300C, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 19.153.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 51, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour DENTALTECHNIK WEBER, S.à r.l.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41738/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

CREGINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 9, rue du Fort Elisabeth.
R. C. Luxembourg B 41.217.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 1997, que:

1. Sont élus aux fonctions d'administrateurs de la société en remplacement de Monsieur Johan Dejans, de Monsieur Eric Vanderkerken et de Madame Carine Bittler, tous trois démissionnaires:

- Monsieur Luc Heyse, expert fiscal, demeurant à L-1463 Luxembourg, 9, rue du Fort Elisabeth;
- Madame Sabrina Heyse, employée privée, demeurant à L-8410 Steinfort, 38, route d'Arlon;
- FIDUCIAIRE COMPTA PRESENT LTD, avec siège social à N16EE Londres (UK), 20-22 Bedford.

Le mandat des administrateurs se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu en 1998.

2. Est élue aux fonctions de commissaire aux comptes de la société en remplacement de la société BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG S.A., démissionnaire:

- la FIDUCIAIRE COMPTA-PRESENT S.A., avec siège social à L-1463 Luxembourg, 9, rue du Fort Elisabeth.

Le mandat du commissaire aux comptes se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu en 1998.

3. Le siège de la société est transféré du 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, au 9, rue du Fort Elisabeth, L-1463 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 1997.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 62, case 8. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41730/317/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

D. DESIGN & PARTNERS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 58, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 43.816.

Les comptes annuels au 31 décembre 1993, enregistrés à Diekirch, le 5 novembre 1997, vol. 260, fol. 2, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 11 novembre 1997.

Signature.

(41733/591/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

D. DESIGN & PARTNERS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 58, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 43.816.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Diekirch, le 5 novembre 1997, vol. 260, fol. 2, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 11 novembre 1997.

Signature.

(41734/591/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

DLSI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-trois octobre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme DLSI LUXEMBOURG S.A., avec siège à Esch-sur-Alzette, constituée suivant acte notarié en date du 10 mars 1994, publié au Mémorial C, page 12274/94.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alhard von Ketelhodt, conseil fiscal, demeurant à Moutfort.

Monsieur le président désigne comme secrétaire: Monsieur André Triolet, comptable, demeurant à Trois Ponts.

L'assemblée élit comme scrutateur: Monsieur Raymond Doudot, administrateur de sociétés, demeurant à Ernestviller (F).

Monsieur le président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, que les cent actions d'une valeur nominale de douze mille cinq cents (12.500,-) francs chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs, sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps à la formalité de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 2 des statuts.
2. Augmentation du capital social de LUF 3.750.000,-, pour le porter de son montant actuel de LUF 1.250.000,- à LUF 5.000.000,-.

3. Modification afférente de l'article 3 des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes, à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet, tant au Luxembourg, qu'à l'étranger, la mise au travail temporaire de personnel intérimaire. La société peut faire toutes opérations mobilières, immobilières, financières, commerciales ou autres se rapportant directement ou indirectement à son objet ou qui en favorisent la réalisation.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital de trois millions sept cent cinquante mille (3.750.000,-) francs, pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs à cinq millions (5.000.000,-) de francs.

Ladite augmentation de capital a été réalisée par incorporation des réserves libres, lesquelles se trouvent justifiées dans un bilan annexé au présent acte.

Suite à la résolution ci-dessus, il y a lieu de modifier l'article 3 des statuts:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à cinq millions (5.000.000,-) de francs, divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de cinquante mille (50.000,-) francs chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le président lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte n'excéderont pas trente mille francs (30.000,-).

Dont acte, fait et passé à Bereldange, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: A. von Ketelhardt, A. Triolet, R. Doudot, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 octobre 1997, vol. 836, fol. 53, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): M. Ries.

Pétange, le 6 novembre 1997.

Pour expédition conforme
G. d'Huart
Notaire

(41739/207/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

DOMINALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 34.175.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 1997

- * Le siège social de la société a été transféré de Luxembourg, 14, rue Aldringen à Luxembourg, 50, route d'Esch.
- * Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant à Steinfort (Grand-Duché de Luxembourg),
Monsieur Michel Haelterman, administrateur de sociétés, demeurant à Asse-ter-Heyde (Belgique),
Monsieur Paul Haelterman, administrateur de sociétés, demeurant à Asse (Belgique),
ont été élus aux fonctions d'administrateur, en remplacement de Monsieur Guy Fasbender, de Madame Francine Herkes et de Monsieur Benoît Duvieusart, administrateurs démissionnaires.

* BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social au 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg, a été élue aux fonctions de commissaire aux comptes, en remplacement de Monsieur Christian Agata, commissaire aux comptes démissionnaire.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est de six ans et prendra fin à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2003.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 1997.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 52, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(41740/595/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

E.B. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 51.420.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 53, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société E.B. S.A.

Signature

Administrateur

(41741/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

EDUCATION CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.042.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution reçu par Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, le 14 octobre 1997, numéro 1687 du répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 octobre 1997, vol. 836, fol. 39, case 2, que la société à responsabilité limitée EDUCATION CENTER, S.à r.l., avec siège à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 27 mai 1993, au capital social de 500.000,- LUF, a été dissoute avec effet au 14 octobre 1997.

Les livres et documents de la société sont conservés pendant une durée de cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute à Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Esch-sur-Alzette, le 10 novembre 1997.

Pour extrait

N. Muller

Notaire

(41742/224/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

EIBE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3328 Crauthem, 2, Op der Stee.
R. C. Luxembourg B 28.892.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 52, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour EIBE LUXEMBOURG, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41743/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

EIGHTY 4, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 23.643.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 59, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 1997.

(41744/507/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION FERREIRA ELISIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 52, rue de Mühlenbach.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 51, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

FERREIRA ELISIO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41745/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

ESKIMO EUROP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2980 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.
R. C. Luxembourg B 6.290.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 61, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Signature.

(41746/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

ESKIMO EUROP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2980 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.
R. C. Luxembourg B 6.290.

*Assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée
ESKIMO EUROP, S.à r.l.*

Les associés de ESKIMO EUROP, S.à r.l., ont, au cours de l'assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue à Chicago, le 30 octobre 1997, pris la résolution suivante:

M. Thomas M. Mishoe, demeurant à Richmond, Virginie, USA, et Monsieur Arnold H. Dreyfuss, demeurant à Richmond, Virginie, USA, ont été nommés administrateurs en remplacement de Monsieur John Herzog, demeurant à Richmond, Virginie, USA, et de Monsieur David V. Clark, demeurant à Richmond, Virginie, USA.

En conséquence, le conseil d'administration de ESKIMO EUROP, S.à r.l., se compose comme suit:

- M. Thomas M. Mishoe, demeurant à Richmond, Virginie, USA;
- M. Arnold H. Dreyfuss, demeurant à Richmond, Virginie, USA;
- M. Jos Ewert, demeurant à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg;
- M. Mathias Berns, demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Fait à Richmond, le 30 octobre 1997.

Pour ESKIMO EUROP, S.à r.l.

Signature

L'administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 61, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41747/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

EURO-ARTISAN GUY ROLLINGER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Wickrange.
R. C. Luxembourg B 44.664.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 59, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 1997.

Signature.

(41748/507/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

FINANCIERE TOURISTIQUE & IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 30.034.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 février 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, n° 171 du 20 juin 1989.

Modifiée suivant acte reçu par le même notaire en date du 3 décembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, n° 113 du 16 mars 1993.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société, qui s'est tenue le 20 juillet 1995 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

* Démission a été accordée à Monsieur Jean-Claude Jolis de sa fonction d'administrateur de la société en date du 26 mai 1995 et décharge pleine et entière lui a été donnée pour l'exercice de son mandat jusqu'à cette date.

* La nomination de Monsieur Karl Guenard, demeurant à F-Thionville, comme administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire, a été ratifiée.

Luxembourg, le 20 juillet 1995.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 1997, vol. 499, fol. 46, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41757/622/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

EUROPEAN SECURITIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J. B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 30.511.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 65, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Signature.

(41749/762/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

EUROPEAN SECURITIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J. B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 30.511.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue à Pétange en date du 13 août 1997

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 1996 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de continuer les activités de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital.

La société INTERNATIONAL AND FINANCIAL MARKETING CONSULTING S.A. a été nommée en tant que commissaire aux comptes.

Pétange, le 13 août 1997.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 65, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41750/762/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

E.V.C., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2417 Luxembourg, 15, rue de Reims.
R. C. Luxembourg B 32.709.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 52, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour E.V.C., S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41751/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

FERMAIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 53.364.

Le bilan au 31 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 53, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société FERMAIN S.A.

Signature

Administrateur

(41753/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

FIDIGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 23.598.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 62, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 décembre 1996, que le mandat des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes expirera lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice de l'an 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(41754/529/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

FIDIGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 23.598.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 62, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 décembre 1996, que le mandat des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes expirera lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice de l'an 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(41755/529/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

FEMKES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 47.667.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 53, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 1996

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte importante.

Pour la société FEMKES S.A.

Signature

Administrateur

(41752/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

FIN. GE., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 32.537.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 1997, vol. 499, fol. 46, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour la société FIN. GE., S.à r.l.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(41756/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

FINIMVEST PRIMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 32.538.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 1997, vol. 499, fol. 46, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour la société FINIMVEST PRIMA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(41758/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

FORETRON INTERNATIONAL SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5884 Hesperange, 300C, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 46.090.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 51, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour FORETRON INTERNATIONAL SERVICES S.A.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41763/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

FINIMVEST QUARTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 32.541.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 1997, vol. 499, fol. 46, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour la société FINIMVEST QUARTA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(41759/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

FINIMVEST SECONDA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 32.539.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 1997, vol. 499, fol. 46, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour la société FINIMVEST SECONDA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(41760/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

FINIMVEST TERZA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 32.540.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 1997, vol. 499, fol. 46, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour la société FINIMVEST TERZA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(41761/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

FONTINA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 32.621.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 1997, vol. 499, fol. 46, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour la société FONTINA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(41762/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

GEROMLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 25.218.

Constituée par-devant Maître Lucien Schuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 décembre 1986, acte publié au Mémorial C, n° 42 du 14 février 1987, modifiée par-devant le même notaire en date du 8 mai 1989, acte publié au Mémorial C, n° 267 du 22 septembre 1989.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 50, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GEROMLUX, S.à r.l.

KPMG Experts comptables

Signature

(41767/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

FRAMEC INTERNATIONAL S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 51.434.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 1997, vol. 499, fol. 46, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour la société FRAMEC INTERNATIONAL S.A.H.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(41764/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

FRAMEC INTERNATIONAL S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 51.434.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 1997, vol. 499, fol. 46, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour la société FRAMEC INTERNATIONAL S.A.H.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(41765/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

G.B.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 51.423.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 53, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société G.B.D. S.A.

Signature

Administrateur

(41766/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

GRUPPO LAGO, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 44.758.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 62, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Par ailleurs, il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue extraordinairement en date du 25 juillet 1997, que FIDEI REVISION, Société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, a été élue commissaire aux comptes en remplacement de FIDEI S.A., démissionnaire, et à qui décharge pleine et entière a été accordée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Signature.

(41770/727/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

G.X.B. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 51.424.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 53, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société G.X.B. S.A.

Signature

Administrateur

(41771/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

GILS JEAN & FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8081 Bertrange, 5, rue de Mamer.
R. C. Luxembourg B 21.921.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 51, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour GILS JEAN & FILS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41769/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

H2O INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 44.450.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 53, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société H2O INVESTMENTS S.A.

Signature

Administrateur

(41772/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

H2O INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 44.450.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 53, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société H2O INVESTMENTS S.A.

Signature

Administrateur

(41773/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

H2O INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 44.450.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 avril 1997

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société, malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Pour la société H2O INVESTMENTS S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 53, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41774/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

IRONSTEEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 44.525.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 1997, vol. 499, fol. 59, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice	DEM 54.644,00
- Affectation à la réserve légale	DEM (2.732,00)
- Report à nouveau	DEM 51.921,00

Luxembourg, le 10 octobre 1997.

Signature.

(41790/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

HEITZIG CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Münsbach, Zone Industrielle.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 62, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

HEITZIG CONSULT S.A.

Signature

(41775/588/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

HOTEL NOBILIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 43.666.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 51, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour HOTEL NOBILIS S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41776/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

IFIEB S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 50, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 38.866.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 septembre 1997

* L'assemblée décide de réélire Messieurs Johan Dejans et Eric Vanderkerken ainsi que Monsieur Jean Mulliez aux postes d'administrateur pour une période de 6 ans.

* L'assemblée décide de réélire BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG au poste de commissaire aux comptes pour une période de 6 ans.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2003.

Luxembourg, le 9 septembre 1997.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 52, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41777/595/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

ILANA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 23.037.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 1997, vol. 499, fol. 58, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Signature.

(41778/047/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

IMMO-DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Foetz.

R. C. Luxembourg B 45.329.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 1997, vol. 499, fol. 44, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 1997.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ

Société Civile

Signature

(41779/549/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

IMMOBILIEN ANLAGEN AG, Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 49.414.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 51, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour IMMOBILIEN ANLAGEN AG

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41780/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

I.P.R., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 36.390.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 1997, vol. 499, fol. 44, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 1997.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ

Société Civile

Signature

(41781/549/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

INDIGO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.958.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société, tenue en date du 10 novembre 1997, que:

1. L'assemblée nomme M. Jorge Alberto Lutz Corona, ingénieur, demeurant à Buenos Aires (Argentine), en remplacement de Mademoiselle Florence Le Dily, démissionnaire. Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale statutaire qui sera tenue en l'an 2002.

2. L'assemblée nomme la FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE, 21-25, allée Scheffer, Luxembourg, en qualité de commissaire aux comptes en remplacement de INFIGEST S.A., démissionnaire. Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale statutaire qui sera tenue en l'an 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 1997.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 62, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41782/317/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

ITFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 38.548.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 23 septembre 1997

L'assemblée décide de réélire Messieurs Johan Dejans et Eric Vanderkerken ainsi que Monsieur Philippe Mulliez aux postes d'administrateur pour une période de 6 ans.

L'assemblée décide de réélire BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG au poste de commissaire aux comptes pour une période de 6 ans.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en l'an 2003.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 52, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41792/595/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

INDUSTRIE & TECHNIK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 28.569.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 51, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour INDUSTRIE & TECHNIK LUXEMBOURG S.A.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41783/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

INTERNATIONAL ANTIGUA, Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 40.488.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 59, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 1997.

Signature

Le mandataire de la société

(41784/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

INTERNATIONAL BUSINESS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J. B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 48.237.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 65, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Signature.

(41785/762/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

INTERNATIONAL BUSINESS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J. B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 48.237.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue à Pétange en date du 7 janvier 1997
et en date du 24 juillet 1997*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 1995 et au 31 décembre 1996 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter les bénéfices à nouveau.

L'assemblée a décidé de créer deux titres au porteur.

Il résulte desdits procès-verbaux que l'assemblée décide de continuer les activités de la société.

Pétange, le 24 juillet 1997.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 65, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41786/762/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

JARKRIDE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 30.082.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 1997, vol. 499, fol. 43, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire, tenue en date du 24 mars 1996, que:

– Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes expirera lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(41793/529/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

I.F.M.C., INTERNATIONAL FINANCIAL AND MARKETING CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J. B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 47.269.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 65, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Signature.

(41788/762/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

I.F.M.C., INTERNATIONAL FINANCIAL AND MARKETING CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J. B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 47.269.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue à Pétange en date du 15 septembre 1997

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 1996 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter le bénéfice à nouveau et de continuer les activités de la société.

L'assemblée a décidé de créer deux titres au porteur.

Pétange, le 15 septembre 1997.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 65, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41789/762/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

ISOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6166 Ernster, 57, rue de l'Ecole.
R. C. Luxembourg B 44.520.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 51, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour ISOS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41791/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

KINNEVIK TELECOMMUNICATIONS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 52.976.

*Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire,
qui s'est tenue le 30 juin 1997 à Bertrange à 14.00 heures*

Bureau

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean Mondloch.

Monsieur le président désigne comme secrétaire, Mademoiselle Maggy Meisch.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Alain Peigneux.

Présence

Les actionnaires présents ou représentés par procuration, sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence a été signée par chaque actionnaire présent ou représenté et ce, avant l'assemblée.

Ordre du jour

Le président expose que la présente assemblée générale a pour ordre du jour:

- Approbation du rapport du réviseur d'entreprises pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1996.
- Approbation des comptes annuels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1996.
- Décision concernant le résultat de l'exercice.
- Décharge et nomination du conseil d'administration ainsi que des auditeurs statutaires.
- Divers.

Délibérations

Après avoir délibéré, il a été, à l'unanimité:

résolu que le rapport de gestion du conseil d'administration ainsi que le rapport des auditeurs statutaires pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1996 seront, et par la présente, sont approuvés;

résolu que le bilan, le compte de résultat et l'annexe ainsi préparés par le conseil d'administration pour l'année fiscale se terminant au 31 décembre 1996 seront, et par la présente, sont approuvés et que la perte de l'exercice sera reportée sur l'exercice suivant selon les dispositions légales;

résolu que décharge sera, et par la présente, est accordée aux administrateurs ainsi qu'aux auditeurs statutaires pour leurs fonctions durant l'année fiscale;

résolu que Jan Hugo Stenbeck, Stig Nordin, Hakan Ledin, Magnus Mandersson, Ulrik Svensson et ARTHUR ANDERSEN seront, et par la présente, sont nommés comme administrateurs respectivement auditeurs statutaires de la société.

Le mandat de ces administrateurs et auditeurs prendra fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 1998.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de l'assemblée, et le bureau ainsi que les actionnaires présents ou représentés par procuration le signent.

Signature Signature Signature
Président Secrétaire Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 63, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41794/000/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

KOALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 31.132.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 61, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

KOALA S.A.
Signatures

(41795/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

KOALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 31.132.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 6 mai 1997

Il résulte de l'assemblée générale annuelle de la société KOALA S.A., tenue au siège social en date du 6 mai 1997 à 11.00 heures, que les actionnaires, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

– Réélection de H. Moors, A. Paulissen et PAN EUROPEAN VENTURES S.A. en tant qu'administrateurs et de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. en tant que commissaire aux comptes.

Les mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

Luxembourg, le 6 mai 1997.

Certifié sincère et conforme
KOALA S.A.

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 61, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41796/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

ICATRA S.A., INTERNATIONAL CAR TRADE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

DISSOLUTION

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-neuf octobre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Georges Majerus, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Lequel comparant a prié le notaire d'acter:

– Qu'il existe avec siège social à Luxembourg, une société anonyme sous la dénomination de INTERNATIONAL CAR TRADE S.A., en abréviation ICATRA S.A., constituée par acte notarié du 6 octobre 1992, publié au Mémorial C, n° 19 du 15 janvier 1993.

– Que la société dispose d'un capital d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs, représenté par cent actions de douze mille cinq cents (12.500,-) francs.

– Que la totalité des cent actions de la société INTERNATIONAL CAR TRADE S.A. a été réunie entre les mains de Monsieur Georges Majerus, préqualifié.

– Que Monsieur Georges Majerus, préqualifié, actionnaire unique, déclare expressément procéder à la dissolution de la société anonyme INTERNATIONAL CAR TRADE S.A. et en assumer tous éléments actifs et passifs; de même, il accorde décharge pleine et entière aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes de la société pour l'exercice de leur mandat.

– Que Monsieur Georges Majerus, préqualifié, déclare en outre que la société a cessé son activité, que la liquidation a été achevée et que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant la durée légale de cinq ans à son ancien siège social.

Sur ce, le comparant a présenté au notaire instrumentant les actions, qui ont été immédiatement oblitérées par le notaire.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de quinze mille francs.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: G. Majerus, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 novembre 1997, vol. 836, fol. 56, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pétange, le 5 novembre 1997.

Pour expédition conforme
G. d'Huart
Notaire

(41787/207/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

KREP'IN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 49, rue Zénon Bernard.

R. C. Luxembourg B 50.598.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 novembre 1997, vol. 307, fol. 92, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 10 novembre 1997.

Signature.

(41797/569/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

KÜCHEN-MONTAGE-SERVICE, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3340 Huncherange, 8, rue du Ruisseau.

R. C. Luxembourg B 56.785.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 52, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour KÜCHEN-MONTAGE-SERVICE, GmbH
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41798/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

LETTERSHP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

Cessions de parts

Entre les soussignés:

1.- Monsieur Paul Jost, commerçant, demeurant à Luxembourg, ci-après dénommé le cédant, et

2.- Monsieur Patrick Jost, employé privé, demeurant à Luxembourg, ci-après dénommé le cessionnaire,

a été conclu le suivant contrat de cession de parts:

Le cédant préqualifié, cède par les présentes cinq parts sociales (5) lui appartenant de la société à responsabilité limitée LETTERSHOP, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, au cessionnaire préqualifié, ce acceptant, au prix de vingt-cinq mille francs luxembourgeois (25.000,- LUF), montant qui a été payé avant la signature du présent acte, ce dont titre et quittance.

Fait et passé à Luxembourg, le 1^{er} octobre 1997.

Signature

Signature

Le cédant

Le cessionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 65, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41803/762/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

LETTERSHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

Cessions de parts

Entre les soussignés:

- 1.- Monsieur Romain Crelot, commerçant, demeurant à Dudelange, ci-après dénommé le cédant, et
- 2.- Monsieur Patrick Jost, employé privé, demeurant à Luxembourg, ci-après dénommé le cessionnaire,

a été conclu le suivant contrat de cession de parts:
 Le cédant préqualifié, cède par les présentes cinq parts sociales (5) lui appartenant de la société à responsabilité limitée LETTERSHOP, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, au cessionnaire préqualifié, ce acceptant, au prix de vingt-cinq mille francs luxembourgeois (25.000,- LUF), montant qui a été payé avant la signature du présent acte, ce dont titre et quittance.

Fait et passé à Luxembourg, le 1^{er} octobre 1997.Signature
Le cédantSignature
Le cessionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 65, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41804/762/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

LAIOS S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 47.426

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 1997, vol. 499, fol. 47, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LAIOS S.A.
Signature

(41799/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

LATONA HOLDING S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg 44.614.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 1997, vol. 499, fol. 43, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Le mandat des membres du conseil d'administration et celui du commissaire aux comptes expireront lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1999.

L'assemblée générale ordinaire du 29 octobre 1997 a décidé, à l'unanimité des voix, la continuation de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(41800/529/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

LE RIDEAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-1536 Luxembourg, 4, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg 9.088.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 51, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour la S.à r.l. LE RIDEAU
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41802/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

LOGIS NAUTIQUES S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.
R. C. Luxembourg B 36.373.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 62, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 1997.

(41806/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

LOGIS NAUTIQUES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.
R. C. Luxembourg B 36.373.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 mars 1997

L'assemblée générale décide:

- de prolonger pour trois ans, le mandat comme administrateur de Monsieur Raymond Van Herck, résident au Grand-Duché de Luxembourg;
- d'accepter la démission comme administrateurs de Monsieur Walter Marien et de Monsieur Cremer et de nommer comme administrateurs, Monsieur Léo Staut, résident au Grand-Duché de Luxembourg et la société LUXEMBOURGEOISE MARINE SERVICES S.A., société luxembourgeoise pour une période qui expirera lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2000;
- de prolonger pour un an, le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur D. Robyns de la société COOPERS & LYBRAND.

Luxembourg, le 11 novembre 1997.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 62, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41807/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

LE BOIS DU BREUIL, Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 44.452.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 53, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société
LE BOIS DU BREUIL S.A.*

*Signature
Administrateur*

(41801/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

LOGINVEST PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Madeira.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LOGINVEST PARTICIPATION S.A. avec siège social à Luxembourg, 12, rue Goethe, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B numéro 43.708,

constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, le 27 avril 1993, publié au Mémorial C, numéro 332 du 19 juillet 1993,

et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par-devant Maître Marc Elter, notaire alors de résidence à Luxembourg, le 31 janvier 1996, publié au Mémorial C, numéro 199 du 19 avril 1996.

L'assemblée est présidée par Monsieur Mario Jacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire, Monsieur Jacopo Rossi, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur, Monsieur Virgilio Ranalli, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, dresse la liste de présence laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et le mandataire des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations pour être soumis aux formalités du timbre et de l'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

Que suivant liste de présence, tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social souscrit, sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

Ordre du jour:

Le tout sous réserve d'une décision de l'Assemblée des Actionnaires à tenir dans la Zone Franche de Madère et sous réserve de l'observation de toutes autres formalités relatives au transfert de siège existantes dans la Zone Franche de Madère:

1) Transfert du siège social statutaire, de la direction effective, de l'administration centrale et du principal établissement du 12, rue Goethe, L-1637 Luxembourg à Rua do Aljube 17, 4º Funchal 9000 Madeira.

2) Adoption de la nationalité portugaise avec décision de modifier les statuts pour les adapter aux exigences de la loi du nouveau siège social, notamment avec démission des trois Administrateurs et du Commissaire aux comptes et décharge à donner aux trois Administrateurs et au Commissaire aux comptes démissionnaires.

3) Suppression de la valeur nominale des actions, changement de la devise d'expression du capital social de liras italiennes en escudos portugais, et modification conséquente de l'article 3 des statuts.

4) Pouvoir à conférer aux anciens Administrateurs et à chacun d'eux séparément, avec pouvoir de substitution, d'accomplir au nom de la société les formalités nécessaires en vue de réaliser le transfert de siège de la société à Madère.

5) Divers.

L'assemblée des actionnaires, ayant approuvé les déclarations du président et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote séparé et unanime;

mais le tout sous réserve d'une décision de l'Assemblée des Actionnaires à tenir dans la Zone Franche de Madère et sous réserve de l'observation de toutes autres formalités relatives au transfert de siège existantes dans la Zone Franche de Madère, les décisions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de transférer le siège statutaire de la direction effective, de l'administration centrale et du principal établissement du 12, rue Goethe, L-1637 Luxembourg à Rua do Aljube 17, 4^o Funchal 9000 Madeira,

pour opérer dans la Zone Franche de Madère.

L'assemblée générale des actionnaires constate qu'elle n'a pas émis d'obligations.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires prend acte de la démission des trois administrateurs de la société, à savoir:

- Monsieur Mario Iacopini, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Alessandro Jelmoni, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Carlo Bagnato, employé privé, demeurant à Luxembourg;

et leur donne décharge pleine et entière pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date des présentes.

Troisième résolution

L'assemblée générale prend acte de la démission du Commissaire aux Comptes, à savoir la société HRT REVISION s.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 32, rue J.-P. Brasseur et lui donne décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat jusqu'à la date des présentes.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide, à la suite du transfert de siège décidé ci-avant, que la société adoptera la nationalité portugaise et que l'article 1^{er} des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de LOGINVEST PARTICIPATION S.A.

Cette société aura son siège à Madère (Portugal). Sa durée est fixée à la durée maximale permise par la loi.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des actions représentatives du capital social de la société et d'en changer la devise d'expression de liras italiennes en escudos portugais en appliquant le taux de change de 9,5904.

Sixième résolution

A la suite de la résolution précédente, l'assemblée générale des actionnaires décide modifier l'article 3 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à cent soixante-six millions huit cent trente-trois mille cinq cents Escudos Portugais (PTE 166.833.500,-), représenté par seize mille (16.000) actions sans désignation de valeur nominale intégralement souscrites et entièrement libérées en espèces.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.»

Septième résolution

L'assemblée générale décide de conférer pouvoir aux anciens Administrateurs et à chacun d'eux séparément, avec pouvoir de substitution, d'accomplir au nom de la société les formalités nécessaires en vue de réaliser le transfert de siège de la société à Madère.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Jacopini, J. Rossi, V. Ranalli, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 1997, vol. 102S, fol. 79, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 1997.

J. Delvaux.

(41805/208/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

L'OLIVIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen.
R. C. Luxembourg B 34.937.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 11 septembre 1990, acte publié au Mémorial C, n° 91 du 28 février 1991.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour L'OLIVIER, S.à r.l.
KPMG Experts Comptables
Signature

(41808/537/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

LOMBARD ODIER INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 25.301.

Suite à l'assemblée extraordinaire générale de la SICAV sous rubrique du 3 novembre 1997, il a été décidé que le siège social de la SICAV serait situé désormais au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 1997, vol. 499, fol. 59, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41809/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

LUX BRASSERIE LA TIRRENA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4830 Rodange, 27, route de Longwy.

Monsieur C. Miltiades résilie le contrat de travail qu'il a signé en date du 14 juillet 1997, ceci avec effet immédiat au 16 octobre 1997.

Bettange, le 15 octobre 1997.

C. Miltiades.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 66, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41810/999/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

MARC AALEN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.178.

Les bilans au 31 décembre 1995 et au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 10 novembre 1997, vol. 499, fol. 58, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Signature.

(41816/047/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

MARC AALEN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.178.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social en date du 23 octobre 1997, que:

Monsieur Jacques Benzeno a été nommé président du conseil d'administration.

Le conseil d'administration de la société se compose dorénavant comme suit:

- Jacques Benzeno, M.A. of economics, demeurant à Strassen, président du conseil d'administration;
- André Labranche, administrateur de sociétés, demeurant à Hobscheid;
- Marie-Paule Mockel, administrateur de sociétés, demeurant à Sanem.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 1997, vol. 499, fol. 58, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41817/047/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

LUXCO INVESTMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.981.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg, le 20 octobre 1997

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

Le nombre des administrateurs est augmenté à six.

Que sont nommés comme nouveaux administrateurs de la société:

- M. Frank Neale;
- M. Graeme E. Bartlett, demeurant à Camberley (Surrey GU15 2HA), Turret House, 24 Church Hill;
- M. Jan Hassing, demeurant à NL-2411 GR Bodegraven, Vrije Nesse, 72.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale amenée à se prononcer sur les comptes de la société pour l'année sociale 1997-1998.

Luxembourg, le 11 novembre 1997.

Pour LUXCO INVESTMENT HOLDINGS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 61, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41811/250/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

MAINTENANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch.
R. C. Luxembourg 55.569.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 52, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour la S.A. MAINTENANCE

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41812/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

MAISON J. SCHROEDER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5710 Aspelt, 1, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 26.063.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 61, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Signature.

(41814/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

MAISON J. SCHROEDER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5710 Aspelt, 1, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 26.063.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 61, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Signature.

(41813/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

MALEV RT.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 49.937.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 1997, vol. 499, fol. 44, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 1997.

Pour ordre

FIDU-CONCEPT, S.à r.l.

Signature

(41815/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

MARINO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 56.112.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 65, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Signature.

(41818/762/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

MARINO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 56.112.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange, en date du 26 août 1997

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 1996 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte à nouveau.

Il résulte dudit procès-verbal que deux titres au porteur ont été créés.

Pétange, le 26 août 1997.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 65, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41819/762/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

MENUISERIE CHIMELLO SUCC. JELSMA & LEYDER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3844 Schifflange-Foetz, Zone Industrielle «Letzebuerger Heck».
R. C. Luxembourg 29.551.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 51, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour la S.à r.l. MENUISERIE CHIMELLO SUCC. JELSMA & LEYDER
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41820/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

MLB(S) (LUX) INTERNATIONAL PORTFOLIOS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable, (anc. MERRILL LYNCH BANK (SUISSE) INTERNATIONAL PORTFOLIOS, SICAV).

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg 48.440.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 51, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 1997.

Pour MLB(S) (LUX) INTERNATIONAL PORTFOLIOS, SICAV
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme
Signatures

(41821/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

METAMECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 13.287.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1997, vol. 499, fol. 65, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(41822/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

MIPASO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 48.671.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 63, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

MIPASO HOLDING S.A.

Signatures

Deux administrateurs

(41823/045/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

M UND J TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6740 Grevenmacher, 1, rue Kurzacht.
R. C. Luxembourg 54.254.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 51, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour la S.A. M UND J TRADING S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41824/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

MLB(S) SPECIALTY PORTFOLIOS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg 55.104.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 51, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 1997.

Pour MLB(S) SPECIALTY PORTFOLIOS, SICAV

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(41825/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

MM INVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 50.809.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 65, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Signature.

(41826/762/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

MONDO PASTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4556 Differdange, 15, rue du Chemin de Fer.
R. C. Luxembourg B 53.815.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange en date du 21 juillet 1997

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 1996 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte à nouveau.

L'assemblée décide de continuer les activités de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social.

Pétange, le 21 juillet 1997.

Pour la société

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 66, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41827/762/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

MONO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange en date du 22 septembre 1997

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 1996 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte à nouveau.

Il résulte dudit procès-verbal que l'assemblée décide de continuer les activités de la société.

Pétange, le 22 septembre 1997.

Pour la société
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 66, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41828/762/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

MTI. LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6740 Grevenmacher, 1, rue Kurzacht.

R. C. Luxembourg 56.358.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 51, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour la S.A. MTI. LUX

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(41829/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

O.B. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 51.499.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 53, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société O.B. S.A.
Signature
Administrateur

(41832/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

NAUTI STAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle, route de Bettembourg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le quinze octobre.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Romain Duprel, gérant de sociétés, demeurant à L-3862 Schifflange, 58, Op Soltgen.

Lequel comparant déclare être propriétaire des cinq cents parts sociales (500) de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée NAUTI STAR, S.à r.l., avec siège social à L-3378 Livange, Zone Industrielle, route de Bettembourg,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 29 novembre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 43 du 1^{er} février 1994;

modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 24 octobre 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 657 du 27 décembre 1995.

L'associé de la prédite société s'est réuni en assemblée générale extraordinaire et a pris la résolution suivante, savoir:

Résolution unique

- Modification de l'objet social

La prédite assemblée modifie l'objet social de la prédite société et décide en conséquence de modifier l'article trois premier alinéa des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet le commerce d'articles pour plongeurs, d'articles et de vêtements de sports, d'agence de voyages, d'école de plongée sous-marine.

(le reste sans changement).»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de quinze mille francs (15.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Duprel, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 octobre 1997, vol. 836, fol. 38, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 10 novembre 1997.

N. Muller.

(41830/224/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

OBERWEIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 51, Kohlenberg.

R. C. Luxembourg B 46.453.

Constituée suivant acte reçu par M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Mersch, en date du 29 mai 1990, publié au Mémorial C, n° 443 du 29 novembre 1990, modifiée suivant acte reçu par M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 décembre 1993, publié au Mémorial C, n° 157 du 22 avril 1994, modifiée suivant acte reçu par-devant le même notaire, en date du 11 août 1994, publié au Mémorial C, n° 508 du 7 décembre 1994.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OBERWEIS, S.à r.l.
KPMG Experts Comptables
Signature

(41833/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

OBERWEIS - CENTRE ALDRINGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, Centre Aldringen.

R. C. Luxembourg B 15.415.

Constituée suivant acte reçu par M^e Tom Metzler, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, en date du 5 septembre 1977, publié au Mémorial C, n° 260 du 11 novembre 1977, modifiée suivant acte reçu par M^e Mathe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 février 1989, publié au Mémorial C, n° 197 du 18 juillet 1989, modifiée suivant acte reçu par M^e Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 décembre 1995, publié au Mémorial C, n° 67 du 8 février 1996.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OBERWEIS - CENTRE ALDRINGEN, S.à r.l.
KPMG Experts Comptables
Signature

(41834/537/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

PETROLEUM RESOURCES HOLDING A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 22.319.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 53, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
PETROLEUM RESOURCES HOLDING A.G.
Signature
Administrateur

(41840/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

ORELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.216.

Les bilans au 31 décembre 1995 et au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 10 novembre 1997, vol. 499, fol. 58, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Signature.

(41835/047/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

ORELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.216.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social en date du 30 octobre 1997, que:

Monsieur Jacques Benzeno a été nommé président du conseil d'administration.

Le conseil d'administration de la société se compose dorénavant comme suit:

- Jacques Benzeno, M.A. of economics, demeurant à Strassen, président du conseil d'administration;
- André Labranche, administrateur de sociétés, demeurant à Hobscheid;
- Marie-Paule Mockel, administrateur de sociétés, demeurant à Sanem.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 1997, vol. 499, fol. 58, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41836/047/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

PALMERAS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg 35.198.

Le bilan au 31 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 53, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 juillet 1997

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société PALMERAS HOLDING S.A.
Signature
Administrateur

(41837/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

PHOTO FLASH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 28, avenue de la Porte-Neuve.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société PHOTO FLASH, S.à r.l., tenue au siège à L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II, en date du 24 octobre 1997

Il résulte de la liste de présence que les associés:

- Monsieur Manoucher Azarmgin, commerçant, demeurant à Luxembourg, rue Jean Engling, 8;
- Monsieur Syrous Farahangi, commerçant, demeurant à Teheran (Iran);

ici représenté par Monsieur Manoucher Azarmgin, en vertu d'une procuration sous seing privé annexée à la présente;

- Monsieur Iradj Azarmgin, docteur en médecine, demeurant à Luxembourg,

sont présents et ont pris, à l'unanimité des voix, la décision suivante:

Il est décidé de transférer le siège social de la société à responsabilité limitée PHOTO FLASH, S.à r.l., au 28, avenue de la Porte-Neuve à L-2227 Luxembourg.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Luxembourg, le 24 octobre 1997.

M. Azarmgin I. Azarmgin

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 1997, vol. 499, fol. 56, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41842/604/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

PETITE FLEUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 51.328.

Le bilan de la société au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 1997, vol. 499, fol. 40, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(41838/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

PETITE FLEUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 51.328.

Le bilan de la société au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 1997, vol. 499, fol. 40, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(41839/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

PHISOLINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 40.391.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1997, vol. 499, fol. 65, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(41841/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

RELEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 20.863.

Les bilans au 31 décembre 1995 et au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 10 novembre 1997, vol. 499, fol. 58, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Signature.

(41843/047/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

RELEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 20.863.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social en date du 29 octobre 1997, que:

Monsieur Jacques Benzeno a été nommé président du conseil d'administration.

Le conseil d'administration de la société se compose dorénavant comme suit:

- Jacques Benzeno, M.A. of economics, demeurant à Strassen, président du conseil d'administration;
- André Labranche, administrateur de sociétés, demeurant à Hobscheid;
- Marie-Paule Mockel, administrateur de sociétés, demeurant à Sanem.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 1997, vol. 499, fol. 58, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41844/047/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

RIACE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 32.626.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 1997, vol. 499, fol. 46, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour la société RIACE, S.à r.l.
FIDUCIAIRE FENRAND FABER
Signature

(41845/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

RIN-PWENE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 49.706.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Pétange en date du 5 mai 1997

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 1996 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter le bénéfice à nouveau.

Il résulte dudit procès-verbal que l'assemblée décide de continuer les activités de la société.

Pétange, le 5 mai 1997.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 65, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41846/762/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

ROVER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 45.731.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le quinze octobre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

A comparu:

La société anonyme SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 13.859, représentée par:

- Monsieur Gustave Stoffel, directeur-adjoint de banque, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Federico Franzina, fondé de pouvoir principal, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la société dénommée ROVER INTERNATIONAL S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri,

constituée par acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 novembre 1993, publié au Mémorial C, numéro 31 du 26 janvier 1994 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois en vertu d'un acte reçu par-devant Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 décembre 1996, publié au Mémorial C, numéro 172 du 8 avril 1997,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration de la Société, prise en sa réunion du 15 octobre 1997,

une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités du timbre et de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1. - Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à sept milliards cinq cents millions de lires italiennes (ITL 7.500.000.000,-), représenté par sept mille cinq cents (7.500) actions d'une valeur nominale d'un million de lires italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune, entièrement libérées.

2. - Qu'aux termes de l'alinéa 2 de l'article 5 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à vingt milliards de lires italiennes (ITL 20.000.000.000,-), représenté par vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale d'un million de lires italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune, et que le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

Les alinéas 4, 5 et suivants du même article 5 des statuts sont libellés comme suit:

«Le conseil d'administration est, pendant une période se terminant la cinquième année suivant la date de publication des présents, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est

spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix ces actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.»

3. - Que dans sa réunion du 15 octobre 1997, le conseil d'administration a décidé de réaliser une augmentation jusqu'à concurrence de deux milliards de liras italiennes (ITL 2.000.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de sept milliards cinq cent millions de liras italiennes (ITL 7.500.000.000,-) à neuf milliards cinq cents millions de liras italiennes (ITL 9.500.000.000,-) par la création de deux mille (2.000) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune, à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes, et d'accepter la souscription de ces nouvelles actions par deux actionnaires, lesquels ont souscrit, chacun mille (1.000) actions nouvelles, moyennant une contribution en espèces de deux milliards de liras italiennes (ITL 2.000.000.000,-).

L'actionnaire minoritaire ayant déclaré renoncer à son droit de souscription préférentiel, une copie de cette renonciation restera annexée aux présentes.

4. - La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La somme de deux milliards de liras italiennes (ITL 2.000.000.000,-) se trouve être à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

5 - Que suite à la réalisation de cette augmentation, le capital se trouve porté à neuf milliards cinq cents millions de liras italiennes (ITL 9.500.000.000,-), de sorte que le premier alinéa l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à neuf milliards cinq cents millions de liras italiennes (ITL 9.500.000.000,-), représenté par neuf mille cinq cents (9.500) actions d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes sont évalués à LUF 500.000,-.

Pour les besoins de l'enregistrement, la présente augmentation de capital est évaluée à LUF 42.188.841,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Franzina, G. Stoffel, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 1997, vol. 102S, fol. 66, case 1. – Reçu 422.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 1997.

J. Delvaux.

(41847/208/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

RUSCALLA INTERNATIONAL S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 51.292.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 1997, vol. 499, fol. 46, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour la société RUSCALLA INTERNATIONAL S.A.H.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(41848/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

RUSH TWO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 44.388.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1997, vol. 499, fol. 52, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(41849/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

RUSH TWO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 44.388.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 novembre 1997, que l'assemblée a décidé la reconstitution entière des organes sociaux, qui se composent désormais comme suit:

a) *Administrateurs:*

- Monsieur Oreste Severgnini, réviseur d'entreprises, demeurant à Milan (Italie);
- Monsieur Nico Schaeffer, docteur en droit, demeurant à Luxembourg;
- Mademoiselle Martine Gillardin, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

b) *Commissaire aux comptes:*

- Madame Gerty Marter, gérante de sociétés, demeurant à Dudelange.

Le mandat des administrateurs ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2000.

Luxembourg, le 5 novembre 1997.

Pour extrait conforme
Pour le Conseil d'Administration
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 52, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41850/535/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

**SALON DE CONSOMMATION OBERWEIS PIERRE ET CIE, Articles de Pâtisserie et de Confiserie,
S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 19, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 8.781.

Constituée par acte sous seing privé en date du 15 décembre 1969, publié au Mémorial C, n° 47 du 20 mars 1970, modifiée suivant acte reçu par M^e Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 janvier 1990, publié au Mémorial C, n° 308 du 3 septembre 1990, modifiée suivant acte reçu par M^e Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 décembre 1995, publié au Mémorial C, n° 67 du 8 février 1996.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 50, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SALON DE CONSOMMATION OBERWEIS PIERRE & CIE,
Articles de Pâtisserie et de Confiserie, S.à r.l.
KPMG Experts Comptables
Signature

(41851/537/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

CAPULI HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

Ont comparu:

1.- La société de droit anglais ARODENE LIMITED, ayant son siège social à Douglas, 5, Athol Street (Ile de Man), ici représentée par Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée;

2.- Madame Romaine Scheifer-Gillen, préqualifiée, agissant en son nom personnel.

La prédite procuration, paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants, ès qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes, entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme luxembourgeoise dénommée CAPULI HOLDING S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du

conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à un million deux cent cinquante mille francs belges (1.250.000,- BEF), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions de mille francs belges (1.000,- BEF) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président en son sein. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six ans.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées, avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six ans.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième vendredi du mois de mai à 9.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par un mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables soient affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 1998.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- La société de droit anglais ARODENE LIMITED, prédésignée, mille deux cent quarante-neuf actions	1.249
2.- Madame Romaine Scheifer-Gillen, préqualifiée, une action	1
Total: mille deux cent cinquante actions	1.250

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme d'un million deux cent cinquante mille francs belges (1.250.000,- BEF) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ cinquante mille francs luxembourgeois.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et, à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

- 1.- Monsieur Angelo De Bernardi, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Übersyren;
- 2.- Monsieur Louis Bonani, économiste, demeurant à Hoesdorf;
- 3.- Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Adrien Schaus, comptable, demeurant à Tetange.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2000.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Gillen, J. Seckler.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 novembre 1997.

J. Seckler.

(41909/231/122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 1997.

BEGELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8232 Mamer, 3, rue de Holzem.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-trois septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

Ont comparu:

1.- La société anonyme AD TRUST S.A., ayant son siège social à L-8232 Mamer, 3, rue de Holzem, ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Werner Müsch, conseil fiscal, demeurant à B-4780 Recht, Zur Kaiserbaracke 43 (Belgique);

2.- La société à responsabilité limitée A.D. CONSULT, ayant son siège social à L-8232 Mamer, 3, rue de Holzem, ici représentée par son gérant, Monsieur Werner Müsch, préqualifié.

Lesquels comparants, agissant comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de BEGELUX S.A.

Le siège social est établi à Mamer.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, pour son compte ou pour le compte de tiers:

Les activités d'un bureau de gestion, bureau comptable de type fiduciaire, d'étude, d'organisation, de conseils, d'avis et assistance en matière financière, commerciale, fiscale, sociale et administrative, de secrétariat, pour le compte de tiers ou pour son compte propre sous forme de facturation simple, sous-traitance, convention, rétribution, commission.

L'acquisition, la vente, l'exploitation, la location, sous quelque forme que ce soit, de tous brevets, licences, marques, procédés, inventions ou droits quelconques.

La concession, l'octroi, la cession, la création de chaînes, franchises, la location et l'acquisition de tous établissements et de tous matériels.

Elle peut pratiquer l'achat, la vente, en gros ou au détail, la consignation, l'importation, l'exportation, la représentation et l'exploitation d'agences commerciales, de concessions de tous services ou marchandises.

La société a aussi pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat ou de toute autre manière, aussi bien que le transfert par

vente, échange ou autrement de titres de toutes sortes, l'emprunt, l'avance de fonds sur prêts ainsi que la gestion et le développement de ses participations.

La société pourra participer à la création et au développement de toute société ou entreprise et pourra leur accorder toute assistance. D'une manière générale, elle pourra prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et exécuter toutes opérations qu'elle jugera utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet, sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 3. Le capital social est fixé à un million cinq cent mille francs luxembourgeois (1.500.000,- LUF), divisé en soixante (60) actions de vingt-cinq mille francs luxembourgeois (25.000,- LUF) chacune.

Les actions sont au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex ou télécopieur, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième lundi du mois de juin à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doive en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 1997.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 1998.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- La société anonyme AD TRUST S.A., prédésignée, cinquante-neuf actions	59
2.- La société à responsabilité limitée A.D. CONSULT, prédésignée, une action	1
Total: soixante actions	60

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme d'un million cinq cent mille francs luxembourgeois (1.500.000,- LUF) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de cinquante mille francs.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Werner Mûsch, conseil fiscal, demeurant à B-4780 Recht, Zur Kaiserbaracke 43 (Belgique), Président;

b) Madame Diane Janssens, employée, demeurant à B-4000 Liège, 20, rue de la Régence;

c) La société à responsabilité limitée A.D. CONSULT, ayant son siège social à L-8232 Mamer, 3, rue de Holzem.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société EURO FINANCE CONSULT, S.C.R.L., ayant son siège social à B-4780 Recht, Zur Kaiserbaracke 43 (Belgique).

4) Le mandat des administrateurs et commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2003.

5) Le siège social est établi à L-8232 Mamer, 3, rue de Holzem.

6) Le Conseil d'Administration nomme, avec l'accord de l'assemblée générale, comme administrateur-délégué, Monsieur Werner Mûsch, préqualifié.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: W. Mûsch, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 29 septembre 1997, vol. 501, fol. 49, case 4. – Reçu 15.000 francs.

Le Receveur ff. (signé): M.-J. Steffen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 10 novembre 1997.

J. Seckler.

(41907/231/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 1997.

A & A HOLDINGS S.A., Société anonyme holding.

Registered office: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

—
STATUTES

In the year one thousand nine hundred and ninety-seven, on the twenty-first of October.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) ARDEN INVESTMENT LIMITED, a company established and having its registered office in Guernsey (Channel Islands).

2) AVONDALE NOMINEES LIMITED, a company established and having its registered office in Guernsey (Channel Islands),

both here represented by Mr Gianni Di Bari, private employee, residing in Luxembourg,

by virtue of two proxies given in Luxembourg, on October 16th, 1997.

Such proxies after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties have decided to form amongst themselves a holding corporation (Société Anonyme Holding) in accordance with the following Articles of Incorporation:

Art. 1. There is hereby formed a holding limited corporation under the name of A & A HOLDINGS S.A.

The registered office is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the General Meeting of Shareholders.

If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of these Articles of Incorporation

Art. 2. The object of the Company is the taking of participating interests, in whatever form, in other companies either Luxembourg or foreign, and the control and development of such participating interests, subject to the provisions set out in Article 209 of the law on commercial companies.

The Company may in particular acquire all types of negotiable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise.

The Company may also acquire, create, develop and sell any patents together with any rights attached thereto and realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, develop these activities and patents by whom and by whatever means, participate in the creation, the development and the control of any company.

The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and debentures and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a direct interest.

The Company shall not carry on any industrial activity of its own nor maintain a commercial establishment open to the public.

In general, the Company may take any measure and carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes, always remaining, however within the limits of the law of July 31st, 1929 on holding companies.

Art. 3. The corporate capital is set at one million two hundred and fifty thousand (1,250,000.-) Luxembourg francs, divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one hundred (100.-) Luxembourg francs each.

Art. 4. The shares shall be registered or bearer shares, at the option of the shareholders.

The Company's shares may be issued, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The Company may repurchase its own shares by means of its free reserves under the provisions set forth in Article 49-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended by the law of April 24, 1983.

The capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps by resolution of the general meeting of shareholders, adopted in accordance with the provisions applicable to changes in the Articles of Incorporation.

Art. 5. The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The Directors shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining Directors have the right to provisionally fill the vacancy; in this case, such a decision must be ratified by the next General Meeting.

Art. 6. The Board of Directors has full power to perform all such acts as shall be necessary or useful to the object of the Company.

The Board may in particular float bonded loans, by way of issue of bearer or registered bonds, with any denomination whatever and payable in any currency whatever.

The Board of Directors will determine the nature, the price, the rate of interest, the issue and repayment conditions as well as any other conditions in relation thereto. A register of the registered bonds will be lodged at the registered office of the company.

All matters not expressly reserved to the General Meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the Board of Directors.

The Board of Directors may elect a Chairman. In the absence of the Chairman, another Director may preside over the meeting.

The Board of Directors can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between Directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax, being permitted.

In case of urgency, Directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the Company in connection therewith to one or more Directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the Company.

Delegation to a member of the Board of Directors is subject to the previous authorization of the General Meeting.

The Company is either bound by the joint signatures of any two Directors or by the sole signature of the managing director.

Art. 7. The Company shall be supervised by one or more Auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

Art. 8. The Company's financial year shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December of each year.

Art. 9. The Annual General Meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on May 21, 1998 at five p.m.

If the said day is a public holiday, the meeting shall be held on the next following working day.

Art. 10. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without convening notices. The Board of Directors may decide that the shareholders wishing to attend the General Meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore.

Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.
Each share gives the right to one vote.

Art. 11. The General Meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the Company. It shall determine the appropriation and distribution of the net profits.

Art. 12. Under the provisions set forth in Article 72-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended by the law of April 24, 1983, the Board of Directors is authorized to distribute interim dividends.

Art. 13. The law of August 10, 1915 on commercial companies and the law of July 31st, 1929 concerning holding companies, both as amended, shall apply providing these Articles of Incorporation do not state otherwise.

Transitory provisions

- 1) The first financial year shall begin today and end on the thirty-first of December, 1997.
- 2) The first annual general meeting shall be held on 1998.

Subscription and payment

The above-named parties have subscribed to the shares as follows:

1) ARDEN INVESTMENT LIMITED, prenamed, six thousand two hundred and fifty shares	6,250
2) AVONDALE NOMINEES LIMITED, prenamed, six thousand two hundred and fifty shares	6,250
Total: twelve thousand five hundred shares	12,500

All these shares have been fully paid up in cash, so that the sum of one million two hundred and fifty thousand (1,250,000.-) Luxembourg francs is forthwith at the free disposal of the Company, as it has been proved to the notary who expressly bears witness to it.

Statement

The notary drawing up the present deed declared that the conditions set forth in Article 26 of the law on commercial companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about seventy thousand (70,000.-) Luxembourg francs.

Constitutive Meeting

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed share-capital and considering themselves as duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The number of Directors is set at three and that of the Auditors at one.
- 2) The following have been appointed Directors:
 - a) Mr Francis Hoogewerf, Companies Director, residing in Luxembourg;
 - b) Mr Emmanuel Famerie, manager, residing in Attert (Belgium);
 - c) AVONDALE NOMINEES LIMITED, with registered office in Guernsey (Channel Islands).
- 3) The following has been appointed Auditor:
IBAS S.C. with registered office at 44, rue Grande-Duchesse Charlotte, L-4995 Schouweiler.
- 4) The mandates of the Directors and the Auditor shall expire immediately after the annual general meeting of the year 2003.
- 5) In accordance with Article 60 of the law on commercial companies and with Article 6 of the Article of Incorporation, the Board of Directors is authorized to elect among its members a Managing Director who shall have all powers to validly bind the Company by his sole signature.
- 6) The Company shall have its registered office in L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the appearer, said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt et un octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) ARDEN INVESTMENT LIMITED, une société établie et ayant son siège social à Guernsey (Iles Anglo-Normandes),
- 2) AVONDALE NOMINEES LIMITED, une société établie et ayant son siège à Guernsey (Iles Anglo-Normandes), toutes les deux ici représentées par Monsieur Gianni Di Bari, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu de deux procurations données à Luxembourg, le 16 octobre 1997, lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme holding qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de A & A HOLDINGS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée. La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations, sous réserve des dispositions de l'article 209 de la loi sur les sociétés commerciales.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des valeurs mobilières négociables.

La société peut également acquérir, créer, mettre en valeur et vendre tous brevets, ensemble avec tous droits y rattachés, et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement, développer ces activités et brevets par qui et de quelque manière que ce soit, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés.

La Société peut emprunter de quelque façon que ce soit, émettre des obligations et accorder tous concours, prêts, avances ou garanties aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe.

La Société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

En général, la société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations nécessaires à l'accomplissement et au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 3. Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille (1.250.000.-) francs luxembourgeois, divisé en douze mille cinq cents (12.500) actions d'une valeur nominale de cent (100.-) francs luxembourgeois chacune.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen des réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée par la loi du 24 avril 1983.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une fois ou par tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

La Société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Art. 7. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le 21 mai 1998 à dix-sept heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée par la loi du 24 avril 1983, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finira le 31 décembre 1997.

2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 1998.

Souscription et libération

Les comparantes précitées ont souscrit les actions créées de la manière suivante:

1) ARDEN INVESTMENT LIMITED, préqualifiée, six mille deux cent cinquante actions	6.250
2) AVONDALE NOMINEES LIMITED, préqualifiée, six mille deux cent cinquante actions	6.250
Total: douze mille cinq cents actions	12.500

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de soixante-dix mille (70.000,-) francs luxembourgeois.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Francis Hoogewerf, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;

b) Monsieur Emmanuel Famerie, gérant, demeurant à Attert (Belgique);

c) AVONDALE NOMINEES LIMITED, avec siège social à Guernesey (Iles Anglo-Normandes).

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

IBAS S.C., avec siège social au 44, rue Grande Duchesse Charlotte, L-4995 Schouweiler.

4) Le mandat des administrateurs et commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2003.

5) Conformément aux dispositions des articles 53, alinéa 4, et 60 de la loi sur les sociétés commerciales et en vertu de l'article 6 des statuts, le conseil d'administration est autorisé et mandaté pour élire un administrateur-délégué qui aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

6) Le siège de la société est fixé à L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. Di Bari, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 1997, vol. 102S, fol. 92, case 6. – Reçu 12.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 1997.

A. Schwachtgen.

(41905/230/294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 1997.

WODAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.487.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 1997, vol. 499, fol. 43, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 29 octobre 1997:

- que sont réélus aux postes d'administrateur, leur mandat se terminant lors de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 1999:

- Mme M.P. Van Waelem

- Mme M.J. Renders

- M. P. Sunnen

- qu'est réélue au poste de commissaire aux comptes, son mandat se terminant lors de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 1999:

S.R.E. REVISION SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l.

L'assemblée générale ordinaire du 29 octobre 1997 décide, à l'unanimité des voix, la continuation de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(41900/529/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

**B.E.R.T., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Commerce exploité sous le nom de BEIM JEAN-PIERRE.**

Siège social: Luxembourg, 115, rue Anatole France.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-trois octobre.

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

Ont comparu:

1.- Monsieur Jean-Pierre Bertrand, demeurant à L-2537 Luxembourg, 17, rue Sigismond,

2.- Madame Maryse Holzem, demeurant à L-2537 Luxembourg, 17, rue Sigismond.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de B.E.R.T., S.à r.l., le commerce sera exploité sous le nom de BEIM JEAN-PIERRE.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un restaurant avec débit de boissons alcooliques et non alcooliques, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 1997.

Art. 6. Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,-), représenté par cent (100) parts sociales de cinq mille francs (5.000,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

- Monsieur Jean-Pierre Bertrand, prèdit 60 parts

- Madame Maryse Holzem, prèdite 40 parts

Total: cent parts sociales 100 parts

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille francs (500.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent, en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement à celles-ci; ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé décédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront s'en tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 12. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00%) pour la constitution du fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 14. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution, s'élève approximativement à quarante mille francs (40.000,-).

Assemblée générale

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est à L-1530 Luxembourg, 115, rue Anatole France.
- Est nommé gérant technique, Monsieur Didier Teillaud, demeurant à L-3569 Dudelange, 38, rue Tattenberg.
- Est nommé gérant administratif, Monsieur Jean-Pierre Bertrand, prèdit.

La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.-P. Bertrand, M. Holzem, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 octobre 1997, vol. 831, fol. 7, case 8. – Reçu 5.000 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 6 novembre 1997.

C. Doerner.

(41908/209/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 1997.

ZORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 50.110.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 53, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société ZORK S.A.

Signature

Administrateur

(41902/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.

ZORK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 50.110.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 1997

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Pour la société ZORK S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 1997, vol. 499, fol. 53, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41903/005/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 1997.